



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

FICHE CONTROLE

BIV/FC49

Pathologie de l'abeille Demande d'analyse et renseignement client

VERSION 07
Date d'application : 03/08/2018
Pages : 1 / 2

Siège social : Rue des écoles-64150 Lagor (site dépôt et analytique) - Tel : 05 59 60 23 85 - fax : 05 96 60 74 47
Site de Tarbes : Centre Kennedy-Rue E. Aldrin-65025 Tarbes (site dépôt) cedex-Tel : 05 62 56 71 65-fax : 05 62 56 71 66
Site de Mt de Marsan : 1 rue Marcel David - B.P. 219 40004 Mont de Marsan (site dépôt) cedex Tél : 05.58.06.08.08 -Fax : 05.58.06.15.47

Client : résultat <input type="checkbox"/> payeur <input type="checkbox"/> Nom : Adresse	Tiers : résultat <input type="checkbox"/> payeur <input type="checkbox"/> Nom : Adresse
Prescripteur : résultat <input type="checkbox"/> payeur <input type="checkbox"/> Nom : Adresse	Acheminement : Client <input type="checkbox"/> Laboratoire <input type="checkbox"/> Autre :

Problèmes suspectés : Types d'analyse demandée (cocher la ou les case (s) correspondante (s))	
OBSERVATIONS complémentaires : Loque Américaine (couvain/larves/miel/cire) <input type="checkbox"/>	Paralyse chronique, maladie noire (CBPV) (abeilles/larves) <input type="checkbox"/>
Loque Européenne (couvain/larves/miel/cire) <input type="checkbox"/>	Virus paralyse aigue (ABPV) (abeilles/larves) <input type="checkbox"/>
Nosérose (<i>Nosema apis</i> , <i>Nosema ceranae</i>) (abeilles/miel/cire) <input type="checkbox"/>	Virus du couvain sacciforme (SBV) (abeilles/larves) <input type="checkbox"/>
Acariose des trachées (abeilles) <input type="checkbox"/>	Virus des ailes déformées (DWV) (abeilles/larves) <input type="checkbox"/>
Varroase (couvain/abeilles) <input type="checkbox"/>	Virus israélien de la paralyse aigue (IAPV) (abeilles/larves) <input type="checkbox"/>
Mycose (couvain) <input type="checkbox"/>	Virus de la cellule royale noire (BQCV) (abeilles/larves) <input type="checkbox"/>
Aethina tumida (abeilles/cages à reine) <input type="checkbox"/>	Virus du Cachemire (KBV) (abeilles/larves) <input type="checkbox"/>
Tropilaelaps (abeilles/cages à reine) <input type="checkbox"/>	

Types de prélèvements			
Rucher	Identification : Numéro ou nom de l'échantillon	Type d'échantillon :	Information complémentaire

Date de prélèvement :	Signature :
-----------------------	-------------

« Ce document est la propriété du LPL et ne peut être reproduit ou communiqué en dehors de son périmètre sans son autorisation. Seule la version informatique consultable sur l'intranet fait foi. »



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

FICHE CONTROLE

BIV/FC49

Pathologie de l'abeille Demande d'analyse et renseignement client

VERSION 07
Date d'application : 03/08/2018
Pages : 2 / 2

Siège social : Rue des écoles-64150 Lagor (site dépôt et analytique) - Tel : 05 59 60 23 85 - fax : 05 96 60 74 47
Site de Tarbes : Centre Kennedy-Rue E. Aldrin-65025 Tarbes (site dépôt) cedex-Tel : 05 62 56 71 65-fax : 05 62 56 71 66
Site de Mt de Marsan : 1 rue Marcel David - B.P. 219 40004 Mont de Marsan (site dépôt) cedex Tél : 05.58.06.08.08 -Fax : 05.58.06.15.47

PRÉLÈVEMENTS À EFFECTUER selon les symptômes observés :

Matrices	Abeilles	« Symptomatiques » : prélever prioritairement les abeilles vivantes présentant les signes cliniques ou comportements anormaux qui motivent cette demande d'analyse (une trentaine d'abeilles minimum est nécessaire).
		Internes : Ce prélèvement est moins fiable que les autres pour la recherche des maladies de l'abeille adulte. En présence de signes cliniques ou comportements anormaux, ce prélèvement doit impérativement être accompagné d'un prélèvement d'abeilles présentant ces symptômes.
		Mortes : Attention à l'état du prélèvement si les abeilles sont desséchées ou putréfiées l'analyse ne sera pas réalisable. Prélever les abeilles mortes <u>récemment</u> (depuis maximum 1 semaine) et en dehors des périodes de pluie. En présence de comportements anormaux, le prélèvement d'abeilles mortes doit impérativement être accompagné d'un prélèvement d'abeilles « symptomatiques » de la même colonie.
Couvain		Découper un morceau de couvain contenant 15 larves et/ ou nymphes dont l'aspect anormal motive cette demande d'analyse.

CONDITIONNEMENT

Mettre les prélèvements dans des conditionnements propres et fermés portant le numéro ou le nom de l'échantillon tels que :

- des emballages en carton (ex : boîte d'allumettes) ou en papier (attention à éviter tout risque d'écrasement),
- des cages à reines (lors d'envoi d'abeilles vivantes avec du sucre candi),

CONSERVATION ET ENVOI DES ÉCHANTILLONS :

- **Si l'envoi peut se faire dans les heures ou le jour qui suit le prélèvement** : s'il s'agit d'abeilles mortes mettre les échantillons au réfrigérateur (attention ils doivent rester secs) et les expédier à température ambiante. Lors d'envoi d'abeilles vivantes (en cages à reines) les garder à température ambiante.
- **Dans le cas où l'envoi ne peut pas se faire rapidement** : congeler les échantillons (-20°C) et veiller à ce que la chaîne du froid ne soit pas interrompue jusqu'à l'arrivée au laboratoire. Utiliser des blocs « froids » congelés et une boîte isotherme.
- **Eviter les envois en fin de semaine** (après mercredi), les prélèvements resteraient à la poste tout le week-end et l'analyse ne serait plus fiable.
- Les prélèvements doivent être envoyés au laboratoire dans un **colis rigide** afin d'**éviter tout risque d'écrasement**
- La **fiche de renseignement** remplie doit être **impérativement jointe aux prélèvements**.

Méthodes

Loques A et E (microscopie optique)	(Accrédité COFRAC selon LNR ANA-I1.MOA.03 et selon LNR ANA-I1.MOA.01)	Acariose/Varroase	Selon OIE / Selon LNR (Agréé)
Loques A et E (mise en culture)	Selon OIE	Mycose	Selon LNR (Agréé)
Identification Loque A et/ou E par RT-PCR	Selon LNR (agrée)	Aethina tumida/Tropilaelaps	Selon LNR (Agréé)
Nosérose (Détection microscopie optique)	(Accrédité COFRAC selon LNR ANA-I1.MOA.09)	CBPV (détection et quantification par PCR tps réel)	Selon LNR (Agréé)
Identification Nosema apis/cerenae par RT-PCR	Selon LNR (Agréé)	ABPV/SBV/DWV/IAPV/BQCV/KBV par RT-PCR	Selon LNR (Agréé)

Tarif dégressif selon le nombre d'échantillon et de virus, n'hésitez pas à demander un devis.

« Ce document est la propriété du LPL et ne peut être reproduit ou communiqué en dehors de son périmètre sans son autorisation. Seule la version informatique consultable sur l'intranet fait foi. »